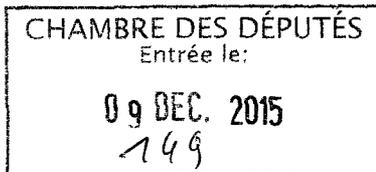




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 9 décembre 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des députés, je souhaiterais poser une question à Madame la Ministre de la Santé concernant la confusion d'échantillons de biopsies mammaires au sein du Laboratoire National de Santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and several horizontal strokes extending to the right.

Martine Mergen

Députée